

*A Rio de Janeiro, réunions statutaires du
Mouvement international de la Croix-Rouge
et du Croissant-Rouge*

**VI^e SESSION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DE LA LIGUE DES SOCIÉTÉS
DE LA CROIX-ROUGE
ET DU CROISSANT-ROUGE**

L'Assemblée générale de la Ligue a tenu sa VI^e session du 22 au 27 novembre à Rio de Janeiro en présence de 450 délégués représentant 134 Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

La cérémonie d'ouverture a été honorée de la présence de S.E. le Président du Brésil, M. José Sarney et des membres du Gouvernement fédéral et des gouvernements locaux.

Les délégués ont été salués par M^{me} Mavy A.A. Harmon, présidente de la Croix-Rouge brésilienne, Société hôte, et ont entendu des allocutions du président du CICR, M. Cornelio Sommaruga, et du président de la Commission permanente de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, S.E. le D^r Ahmad Abu-Goura. Le D^r Mario Villarroel Lander, nommé président ad interim par le Conseil exécutif de la Ligue, a rendu un vibrant hommage à Enrique de la Mata Gorostizaga, ancien président de la Ligue, décédé le 6 septembre dernier.

Les travaux de l'Assemblée peuvent se résumer comme suit :

1. Election du nouveau président de la Ligue

L'Assemblée générale a élu le 24 novembre à la présidence de la Ligue le **D^r Mario Villarroel Lander**, président de la Croix-Rouge vénézuélienne et vice-président de la Ligue. Elu au premier tour avec 69 voix, le D^r Villarroel a mis l'accent sur l'unité, l'universalité et la neutralité, fondements essentiels du Mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. «Je m'efforcerai», a-t-il notamment déclaré, «de représenter chacune de nos Sociétés nationales. Je m'engage personnellement à œuvrer pour l'unité, indispensable à notre tâche».

Agé de 40 ans, marié, le **D^r Villarroel** est avocat. Il est titulaire d'un doctorat et d'une chaire de droit.

En 1967, il a rejoint les rangs de la Croix-Rouge vénézuélienne en qualité de volontaire et y occupe la charge de président depuis 1978.

Elu vice-président de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge en 1985, il a été nommé l'année suivante, président de la Commission des Affaires générales de la Conférence internationale de la Croix-Rouge.

Le D^r Villarroel a participé à de nombreuses conférences internationales de la Croix-Rouge et d'autres organisations et a reçu de nombreuses distinctions de la part des Sociétés nationales. S'intéressant de très près à la culture latino-américaine, il a publié des articles dans ce domaine, ainsi que sur des questions juridiques.

Les autres candidats à la présidence étaient le Juge Darrel D. Jones, vice-président de la Ligue, conseiller à la Croix-Rouge canadienne, et M^{me} Mariapia Fanfani, vice-présidente de la Ligue, présidente du Comité national féminin de la Croix-Rouge italienne. Un quatrième candidat, le D^r Mouloud Belaouane, président du Croissant-Rouge algérien, s'est désisté en faveur du nouveau président.

2. Désignation du nouveau Secrétaire général de la Ligue

M. Pär Stenbäck, Secrétaire général de la Croix-Rouge finlandaise, a été désigné par l'Assemblée générale, selon la recomman-

dition du Conseil exécutif, comme nouveau Secrétaire général de la Ligue.

M. Stenbäck, âgé de 46 ans, est titulaire d'une licence de sciences politiques. Membre du Parlement finlandais de 1970 à 1985, il a été ministre de l'Education de 1979 à 1982 et ministre des Affaires étrangères de 1982 à 1983 avant d'être nommé Secrétaire général de la Croix-Rouge finlandaise en 1985.

Membre du Conseil nordique pour la coopération de développement au Kenya, en Tanzanie et au Mozambique de 1970 à 1979, il est devenu président de la Commission consultative pour les Relations économiques avec les pays en voie de développement de 1979 à 1985 et conseiller à titre d'expert depuis 1985. A ces divers titres il a développé de nombreux contacts avec les pays du Tiers Monde.

A l'issue de son élection, M. Stenbäck s'est engagé à faire de la Ligue une institution active et vivante dans l'accomplissement de ses tâches pour venir en aide aux victimes de notre monde. Il a déclaré en outre: «Notre Mouvement offre à chacun de nous l'occasion de mettre ses compétences au service de l'humanité».

Quant à son prédécesseur, M. Hans Hoegh qui vient de quitter ses fonctions, il a été nommé par l'Assemblée générale, Secrétaire général Emeritus de la Ligue.

3. Admission d'une nouvelle Société nationale

L'Assemblée générale a confirmé l'admission de la Croix-Rouge de Grenade comme 145^e Société nationale membre de la Ligue. Cette Société avait été admise provisoirement par le Conseil exécutif lors de sa session d'avril 1987.

4. Révision des Statuts de la Ligue

L'Assemblée générale a adopté à l'unanimité un projet de révision des Statuts et du Règlement intérieur de la Ligue présenté par la Commission de révision des Statuts présidée par le D^r Janos Hantos, président du Conseil exécutif de la Croix-Rouge hongroise.

5. Budget de la Ligue pour 1988

Après avoir approuvé les rapports financiers pour l'exercice 1986 présentés par la Commission des Finances, l'Assemblée a adopté le budget de la Ligue pour 1988 qui s'élève à près de 20 millions de francs suisses. Ce budget s'est traduit par une réduction de 14% sur le budget de 1987 mais le taux des contributions statutaires des Sociétés nationales a été réduit de 12 à 9%.

Les membres de l'Assemblée ont exprimé leurs sentiments de vive reconnaissance à M. George Elsey, qui a décidé de se retirer après avoir présidé la Commission des finances depuis 1977. Le nouveau président est M. Neal Boyle, vice-président de la Croix-Rouge américaine.

6. Rapports des Commissions

L'Assemblée a adopté les rapports des Commissions consultatives de la Ligue ainsi que leurs recommandations:

- *Commission des Secours*: Après avoir évalué les opérations de secours de la Ligue depuis janvier 1986 et examiné les difficultés qu'affronte le Mouvement dans trois importantes opérations d'urgence actuelles: au Mozambique, en Ethiopie et au Sri Lanka, la Commission a estimé nécessaire que la Ligue continue à présenter des rapports sur les opérations de secours et d'essayer de les améliorer, qu'elle développe plus de souplesse et de pragmatisme dans l'exécution et la planification des opérations tout en intensifiant sa coopération avec le CICR dans ce domaine. L'Assemblée a mis l'accent pour sa part sur l'importance de développer et d'améliorer les activités de recherches en cas de catastrophes naturelles et recommandé le renforcement des services de recherches des Sociétés nationales.

- *Commission du développement*: Le rapport de cette Commission a tout d'abord fait valoir que le concept de développement n'est pas bien compris au sein de la Ligue: les échéances sont irréalistes, les efforts sporadiques, les crédits inopportuns et les besoins des Sociétés les moins avancées négligés. Aussi l'Assemblée a-t-elle adopté une proposition de la Commission visant à élaborer une véritable philosophie générale du développement fondée sur les Principes du Mouvement et intégrant les concepts de développement et de paix.

L'Assemblée a également, dans une seconde résolution, exhorté le Mouvement à reconnaître le rôle des femmes dans le développement, et à dresser un plan d'action utilisant pleinement les ressources et le potentiel féminins dans les activités de développement de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

Une troisième résolution a demandé instamment d'atteindre les objectifs du rapport de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement. Enfin, la Commission a invité à soutenir les services de recherches des Sociétés nationales, au titre de leur développement général.

● *Commission de la santé et des services communautaires*: Le rapport de la Commission a particulièrement souligné l'accroissement des problèmes sociaux engendrés par le chômage, la pauvreté et l'incertitude, ainsi que les besoins psycho-sociaux des victimes des catastrophes naturelles et de leurs familles. De même s'est-elle penchée sur le problème des migrants. Toutes ces questions font partie intégrante des programmes des Sociétés nationales et doivent être traitées également par le Secrétariat de la Ligue à titre d'organe consultatif. L'Assemblée a pour sa part mis l'accent sur la nécessité de développer encore les programmes de santé primaire et de lutte contre la drogue et le SIDA.

● *Commission de la Jeunesse*: La Commission de la Jeunesse a exhorté le Mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge à s'engager et à agir davantage pour accroître la participation des jeunes dans l'organisation.

L'Assemblée générale a adopté deux résolutions: l'une, approuve le «Supercamp», prévu à Solférino en août 1989, comme l'un des sommets du programme commémorant le 125^e anniversaire du Mouvement. Ce camp rassemblera des jeunes de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge du monde entier autour d'un programme fondé sur les Principes de l'organisation.

L'autre résolution, invite la Ligue à entreprendre, en coopération avec l'Institut Henry-Dunant, une étude sur le rôle et la situation des jeunes dans le Mouvement, et recommande de présenter à la prochaine session de l'Assemblée générale en 1989 une politique internationale de la jeunesse. Enfin un appel a été émis visant à renforcer le service de la jeunesse au sein du Secrétariat de la Ligue.

7. Programme de la Ligue contre le SIDA

L'Assemblée générale a adopté un programme mondial de lutte contre le SIDA. En effet, les Sociétés nationales sont particulièrement bien placées pour jouer un rôle important en la matière et plusieurs d'entre elles ont mis sur pied des programmes nationaux contre le SIDA dans les domaines clés suivants :

- promotion de l'éducation et de l'information sanitaires ;
- service de transfusion sanguine de haute qualité ;
- soins et soutien aux porteurs du virus et maladies du SIDA et assistance à leurs familles ;
- lutte contre la discrimination envers les victimes du SIDA.

La résolution adoptée par l'Assemblée incite la Ligue à « s'engager à long terme » dans la lutte contre la pandémie. Elle accepte le rôle central de coordination de l'Organisation mondiale de la santé et souligne la nécessité de coordonner l'action de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge avec les programmes officiels de lutte à l'échelon national.

Le Secrétariat de la Ligue, pour sa part, aurait pour rôle essentiel d'élaborer des principes et stratégies appropriés et de coordonner effectivement les activités de la fédération et des organisations gouvernementales et non gouvernementales.

8. Réunions régionales

L'Assemblée générale a entendu un rapport présenté par l'Alliance des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge d'URSS sur le *Séminaire international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge sur la santé comme facteur de paix et de développement* qui s'est déroulé à Moscou du 14 au 18 septembre 1987. Ce séminaire organisé conjointement par la Croix-Rouge soviétique et le Secrétariat de la Ligue, avec le soutien actif du CICR, de l'Institut Henry-Dunant et de l'OMS, a traité des quatre thèmes suivants : la santé, les droits de l'homme, le développement et la paix ; le travail des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge dans les collectivités touchées par la guerre et les troubles civils ; les programmes de santé communautaire, contribution à la paix et au développement, ainsi que différents aspects de la contribution à la paix : secourisme, action sociale, alimentation et protection du milieu.

Un compte rendu de ses travaux et de ses recommandations figure dans le n° 767 de la *Revue internationale de la Croix-Rouge* (septembre-octobre 1987).

De même l'Assemblée a pris acte du rapport sur la *XIII^e Conférence interaméricaine de la Croix-Rouge*, organisée par la Croix-Rouge équatorienne à Quito du 30 juin au 3 juillet 1987.

Les divers sujets débattus concernaient des activités de la Croix-Rouge dans la région: volontariat, participation de la jeunesse, développement des Sociétés nationales, secours en cas de catastrophes naturelles, aspects financiers des opérations répondant aux appels de la Ligue, principes fondamentaux et droit international humanitaire, assistance aux réfugiés, toxicomanie, etc. (Voir également compte-rendu dans le n° 766 de la *Revue*).

A l'issue de la session, les délégués ont entendu un message adressé à la Ligue par le président du Brésil, M. J. Sarney qui a dit que le rôle humanitaire de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge revêt une signification de la plus haute importance dans le monde divisé d'aujourd'hui. Puis ils ont rendu un hommage chaleureux à la présidente de la Croix-Rouge brésilienne, M^{me} Harmon ainsi qu'aux 150 volontaires de la Croix-Rouge brésilienne qui, par leur compétence et leur dévouement, ont contribué au succès de cette session.
